



LE PETIT MESSINOIS

Mairie de Messein

Numéro 53 - Janvier 2013

Mairie : 51 Rue du Bois de Grève - 54850 MESSEIN - Tél. : 03.83.47.22.21
Directeur de publication : Daniel LAGRANGE - Rédacteur : Olivier MEUNIER-CONROUX
Mise en page : Corinne WEIGERDING
Site : www.messein.fr - Email : mairie@messein.fr
Dépôt légal : Avril 2008

BONNE ANNEE 2013 !

Au nom de l'ensemble de l'équipe municipale je vous présente, tous mes vœux de bonheur et surtout de santé.

2012 nous a apporté son lot de mauvaises nouvelles avec la disparition de quelques personnes fort connues dans le village. Le début de l'année 2013 commence sur le même rythme et je formule sincèrement tous mes vœux pour ceux qui souffrent actuellement et qui luttent contre des maladies que l'on qualifie souvent d'implacables.

L'année 2013, comme les précédentes, nous est annoncée comme une année de difficultés à venir dans tous les domaines, notamment pour le taux de chômage. Tous les voyants sont au rouge et les annonces de licenciements se multiplient à un rythme effréné. Réagissons et ne nous laissons pas gagner par cette morosité imposée. Notre secteur, qui est en expansion démographique, saura attirer de nouvelles entreprises avec notamment la commercialisation de "Moselle Rive Gauche". Relevons les défis pour que la récession annoncée soit atténuée.

Au plan communal, les travaux prévus l'an dernier et décalés pour diverses raisons seront réalisés :

- Le tapis de la rue du Bois de Grève sera entièrement refait dès le printemps avec quelques aménagements indispensables.
- L'assainissement de tout le quartier des étangs sera dirigé vers la station d'épuration de la Communauté de communes.
- L'assainissement d'une partie de la rue Sensiquet sera amélioré.

D'autres travaux, notamment de voirie, suivront également.

... / ...

Sommaire

EN DIRECT DE LA MAIRIE

Etat Civil	2
Autorisation Sortie Territoire	3
Dégradations diverses	3

C.C.M.M.

Collecte Sacs Jaunes	4
Nettoyage rues	4

ASSOCIATIONS

Création Messein en fête	4
--------------------------	---

2013 verra enfin le bout du tunnel pour les Milleries. L'adoption de la révision partielle du PLU par le conseil municipal en début d'année permettra le dépôt d'un permis de construire afin de réaliser de l'habitat pour les personnes âgées. Ce secteur abandonné et laissé en friche par les propriétaires actuels retrouvera une utilité pour la collectivité grâce à un projet auquel toutes les instances concernées ont été et seront associées.

Soyez assurés de la détermination de l'équipe municipale pour être à votre écoute et pour donner à notre village des services et des équipements nécessaires que chacun est en droit d'attendre.

D. Lagrange



En direct de la Mairie...

ETAT CIVIL 2012

Par ordre alphabétique



NAISSANCES :

BASSER Kahil, BAUER Lou, BEDDA Tyler, BLANCHARD Hugo, BONNET Juliette, BULUT Elena, CHAUVEAU Charlie, COLSON Max, FEUERSTEIN Auguste, GARBE Joan, GEORGE Océane, GONZALEZ Maïa, HILDENBRAND Odin, JEAN DELARUELLE Noémie, LEJEUNE Rose, LEBEAU Esteban, LEMARQUIS Jules, MADDI Ylan, MAIRE Martin, MANGEONJEAN Louis, MARQUANT Iliana, MOUGENOT Charlotte, NOGUEIRA Lana, PARISSÉ Montana, PICARDAT Baptiste, REYNAERTS Kessie, ROURE Emilou, SCHVALLER Célène.

RECONNAISSANCES : 11

MARIAGES :

DECKER Jean-Pierre et STERCKY Danielle, DROUOT Fabrice et LAURENT Sandra, STEUBER Vincent et IVANOVA Emiliya.

DÉCÈS :

ALVES VILA Manuel (transcription), BETHENCOURT Daniel, BISSON Bruno, BRAULT Michel (transcription), BURGER Marcelle veuve MOUROT, DECKER Jean-Pierre (transcription), GARGAM Gilbert, LARUELLE Hubert, MANSUY Gladys veuve THIERY (transcription), PIGATO Christelle épouse BAUM (transcription), PITTON Michel (transcription), SCONTRINI Micheline veuve LAMBERT (transcription), THIÉRY Odette veuve CHARPENTIER, TOURTELLE Andrée veuve HASELVANDER.



COMMUNIQUE DE LA PREFECTURE

Suppression des autorisations de sortie de territoire

Réf. : Loi n°2010-769 du 9 juillet 2010 relative aux violences faites spécifiquement aux femmes,

Circulaire interministérielle n° INTD1237286C du 20 novembre 2012

Extrait

A compter du 1^{er} janvier 2013, les autorisations de sortie du territoire individuelles et collectives pour les mineurs français sont supprimées ainsi que les laissez-passer préfectoraux.

Un mineur français pourra ainsi franchir les frontières sans attestation d'autorisation de sortie du territoire à condition d'être muni de son seul passeport en cours de validité ou bien avec sa seule carte nationale d'identité en cours de validité.

En revanche, les mesures administratives d'opposition à la sortie du territoire (OST) à titre conservatoire sont maintenues pour répondre aux situations d'urgence avérées dans lesquelles une personne titulaire de l'exercice de l'autorité parentale, le plus souvent un parent, craint un départ imminent et illicite de l'enfant à l'étranger.

"Si désormais, il n'y aura plus lieu de solliciter mes services pour tout voyage scolaire à l'étranger, néanmoins, ceux-ci restent mobilisés pour s'assurer que rien ne s'oppose à la délivrance d'une carte nationale d'identité ou d'un passeport à un mineur, en procédant à la vérification systématique du fichier des personnes recherchées.

Cette démarche de simplification des procédures implique une plus grande vigilance de la part des établissements scolaires dans l'organisation de voyages vers l'étranger, notamment en veillant à s'assurer que chaque élève dispose d'un titre d'identité ou de voyage en cours de validité, à compter du 1^{er} janvier 2013".

DÉGRADATIONS DIVERSES

Dans la nuit du 07 au 08 janvier, un feu de poubelles a endommagé une partie de la façade arrière de la boulangerie des cellules commerciales. Pour plus de sécurité, l'éclairage public a été coupé au niveau de la rue de Bois de Grève. Heureusement qu'une personne quittant les cours de danse a donné l'alerte sinon tout le bâtiment aurait brûlé car on ne voyait rien en passant sur le CD 115. Plainte a été déposée par la CCMM, propriétaire des locaux.

De plus, d'autres plaintes ont été déposées pour la détérioration et le vol du contenu de la boîte à lettres placée devant l'agence postale, des larcins divers, des œufs jetés sur les façades, des essuie-glaces arrachés sur les voitures en stationnement, ...

Du côté de la C.C.C.M.M...

COLLECTE DES SACS JAUNES - MESSEIN

Semaines paires - Le vendredi

Janvier	11 et 25	Juillet	12 et 26
Février	08 et 22	Août	09 et 23
Mars	08 et 22	Septembre	06 et 20
Avril	05 et 19	Octobre	04 et 18
Mai	03, 17 et 31	Novembre	01, 15 et 29
Juin	14 et 28	Décembre	13 et 27



PLANNING BALAYAGE DES RUES DE MESSEIN

1^{er} semestre 2013

Le balayage des axes principaux de la commune, appelé "petit balayage" est effectué les mois pairs (février, avril, juin, août, octobre, décembre). Le balayage des axes principaux et des autres voies, appelé "grand balayage" est effectué les mois impairs (janvier, mars, mai, juillet, septembre, novembre).

Les jours de balayage, les véhicules en stationnement ne doivent pas gêner le passage de la balayeuse qui nettoie les caniveaux et la chaussée.

Prochains balayages programmés au 1^{er} semestre 2013 : 21 et 22 janvier, 25 février, 19 et 20 mars, 24 avril, 21 et 22 mai, 25 juin.

Quoi de neuf aux associations

CREATION DE «MESSEIN EN FÊTE»



Suite à la demande de la municipalité pour l'organisation des festivités sur notre commune et afin de redynamiser notre village, nous recherchons des personnes qui seraient intéressées pour s'investir par le biais du bénévolat et d'intégrer « MESSEIN EN FÊTE ».

Un groupe, composé de quelques personnes : MOUROT Aurore, CORBIERE Carole, MATHIAS Elodie, GEORGES Sylviane, CASSU Eric et BEROT Régis, s'est déjà constitué.

Pour venir renforcer ce groupe, une réunion d'information se tiendra :

**SALLE DES ASSOCIATIONS
VENDREDI 08 FÉVRIER 2013 A 20H00**

Toutes les bonnes volontés sont sollicitées et attendues.

Soyez au rendez-vous, nous comptons sur vous !!!